



---

## Les peintures romanes de la cathédrale d'Auxerre. Une relecture

**Barbara Franzé**

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cem/11607>  
DOI : 10.4000/cem.11607  
ISSN : 1954-3093

### Éditeur

Centre d'études médiévales Saint-Germain d'Auxerre

### Édition imprimée

Pagination : 83-99  
ISSN : 1623-5770

### Référence électronique

Barbara Franzé, « Les peintures romanes de la cathédrale d'Auxerre. Une relecture », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], 14 | 2010, mis en ligne le 14 octobre 2010, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/cem/11607> ; DOI : 10.4000/cem.11607

---

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.



Les contenus du *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre (BUCEMA)* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

---

# Les peintures romanes de la cathédrale d'Auxerre. Une relecture

Barbara Franzé

---

- 1 Selon les *Gestes des évêques d'Auxerre*, la cathédrale détruite lors de l'incendie de 1023 est reconstruite assez rapidement du temps de l'évêque Hugues de Chalon (1001-1039/1041<sup>1</sup>): en 1035, lorsqu'un second incendie se propage dans la ville, l'édifice nouvellement construit est épargné<sup>2</sup>. Pour Christian Sapin, les « cryptes voûtées, en pierres de taille » décrites dans le texte correspondent bien à l'élévation actuelle<sup>3</sup>. Une datation dans le second quart du XI<sup>e</sup> siècle est confirmée par rapprochement avec la cathédrale de Nevers, dont la construction, déjà bien avancée en 1029, est alors encore en chantier<sup>4</sup>. Les peintures romanes du « Christ à cheval », objets de cette étude, se situent dans la chapelle d'axe du déambulatoire, chapelle dédiée au moins dès la fin du XI<sup>e</sup> siècle à la sainte Trinité<sup>5</sup>.
- 2 Les investigations archéologiques conduites dans la crypte par Christian Sapin ont mis en évidence la succession, entre la fin du XI<sup>e</sup> siècle et la fin du XII<sup>e</sup> siècle, de plusieurs phases de transformation de la crypte<sup>6</sup>. Certaines interventions sont signalées par les *Gesta*: les entrées ménagées à l'ouest de la crypte, permettant un accès direct à la salle centrale, pourraient correspondre aux travaux réalisés du temps de l'évêque Robert de Nevers (1077-1084), qui « fit éclairer les cryptes, auparavant trop sombres, par deux nouvelles entrées<sup>7</sup> ». L'étude du bâti a aussi révélé l'installation, dans le déambulatoire, de chapelles latérales par la mise en place de cloisons, l'autel se situant vraisemblablement contre la paroi orientale. Ces aménagements sont attestés par les sources: de son temps, l'évêque Humbaud (1092/1095-1114) fait décorer l'autel Saint-Nicolas, situé dans la crypte, d'une « représentation du Sauveur avec sainte Marie et saint Jean l'Évangéliste », en même temps qu'il fait décorer l'autel de la chapelle dédiée à la Trinité<sup>8</sup>. Enfin, du temps de l'évêque Guillaume de Toucy (1167-1182), un nouvel autel dédié à saint Paul, saint Cyr et sainte Julitte est élevé « du côté de la cour épiscopale<sup>9</sup> », soit vraisemblablement du côté nord du déambulatoire<sup>10</sup>.
- 3 Comme le constate Christian Sapin, ces aménagements entravaient la circulation dans le déambulatoire et limitaient fortement l'accès à la chapelle axiale par l'ouest ; un passage

ménagé dans la quatrième travée nord du déambulatoire, datable du premier état de l'édifice, permettait à l'évêque et à son entourage de gagner directement la partie orientale de la crypte du palais épiscopal.

- 4 La découverte de peintures fragmentaires dans le déambulatoire témoigne de la présence des chapelles aujourd'hui disparues et atteste de la présence d'un décor plus vaste, qui devait recouvrir les voûtes et les cloisons verticales. En particulier, deux frises apparaissent sur l'arc-doubleau oriental de la troisième travée nord du déambulatoire, sous deux décors postérieurs, et des rinceaux végétaux sont visibles au niveau de la deuxième travée sud. Selon Emanuelle Cadet, ces peintures fragmentaires seraient contemporaines des peintures de la chapelle axiale et de la travée qui la précède, ensemble qu'elle date des années 1100. Pour la restauratrice, en effet, toutes ces peintures reposeraient sur le même support, constitué «d'une fine couche de mortier jaune»<sup>11</sup>. Or, cette remarque, qui ne tient qu'à la seule observation visuelle, s'oppose aux propres observations de Véronique Rossignol, pour qui le mortier découvert dans le déambulatoire était très différent de celui utilisé dans la chapelle d'axe, ajoutant que «la stratigraphie ne permet pas de dire s'il est contemporain du Christ à cheval»<sup>12</sup>. En outre, ces peintures fragmentaires sont visiblement différentes, par leur style et par les pigments utilisés, des peintures du «Christ à cheval».
- 5 La frise géométrique située dans la partie nord du déambulatoire intègre des carreaux rouges et noirs (fig. 1).



Fig. 1 – Cathédrale d'Auxerre, déambulatoire de la crypte, troisième travée nord, arc est : frise géométrique (cl. L. di Bernardino).

- 6 Dans la même travée, le décor végétal associe les couleurs verte, rouge et noire. Or, on constate que ce type de décor, qui adopte le principe d'une opposition fortement contrastée des couleurs rouge-noir, diffère totalement de ce que l'on peut observer au niveau de la chapelle axiale, où l'on applique le principe d'une juxtaposition des tons peu

contrastés ocre rouge, ocre jaune et blanc (fig. 2). Ces différences sont d'autant plus évidentes si l'on compare la frise géométrique du déambulatoire avec celles ornant l'arc nord de la travée centrale et l'embrasure de la fenêtre sud de la chapelle, caractérisées par l'usage strictement limité de tons clairs, ocre rouge et blanc sur fond ocre jaune. En revanche, le décor végétal du déambulatoire pourrait s'apparenter au décor de palmettes rouge sur fond noir ornant l'arc précédant l'abside de la chapelle, l'ensemble étant repeint à l'époque gothique.



Fig. 2 – Cathédrale d'Auxerre, travée centrale, arc nord, frise géométrique (cl. L. di Bernardino).

- 7 Rien ne permet donc de démontrer que les peintures romanes de la chapelle axiale et celles du déambulatoire ont été réalisées au cours d'une même phase, qui, pour Juliette Rollier-Hanselmann, correspondrait à la transformation du plan primitif de la crypte. La datation des peintures qui ornaient les chapelles latérales, très fragmentaires, est difficile à établir : si les *Gesta* attribuent à l'évêque Humbaud la décoration d'un autel dans le déambulatoire, les mêmes sources mentionnent l'intervention de Guillaume de Toucy, qui fit élever un nouvel autel dans la partie nord du déambulatoire. Rien ne s'oppose non plus à dater les frises découvertes dans cette partie de l'édifice de l'époque gothique, soit à une période qui correspond à une importante intervention au niveau de la chapelle de la Trinité.
- 8 La datation des peintures du «Christ à cheval » autour de 1100 prend son origine dans l'article de Paul Deschamps, paru en 1958. La datation proposée par l'auteur repose sur l'interprétation donnée au passage des *Gesta* consacré à l'évêque Humbaud. Le texte déjà mentionné témoigne en effet que ce dernier «fit orner de peintures le haut et le bas de l'autel de la Trinité» : *In cripta (...) altare Trinitatis superius et inferius picturis adornavit*<sup>13</sup>. Or, pour Paul Deschamps, le mot « altare » renvoie ici non pas au mobilier liturgique, mais à l'ensemble de la chapelle elle-même «car à cette époque on ne connaît pas de devants d'autels et de retables ornés de peintures. L'autel étant le meuble essentiel d'une chapelle on a pris la partie pour le tout comme on appelle aujourd'hui "bureau" un cabinet de travail<sup>14</sup>.»

- 9 Par la suite, la datation autour de 1100 sera traditionnellement admise par la critique <sup>15</sup>, même si l'interprétation particulière donnée par Paul Deschamps au terme « autare » est rejetée par l'historien René Louis en 1952 <sup>16</sup> et même si, contrairement à l'avis du premier, l'existence d'autels peints est attestée dès le XI<sup>e</sup> siècle <sup>17</sup>.
- 10 On constate en outre que si les *Gesta* attribuent à Humbaud, premier évêque réformateur d'Auxerre, un rôle important dans la restauration de son Église et, on l'a vu, l'embellissement de la cathédrale, ses prédécesseurs ne sont pas restés inactifs : Hugues de Chalon, au retour d'un pèlerinage à Jérusalem qu'il accomplit en 1037, occupa les dernières années de sa vie à embellir la construction dont il était à l'origine <sup>18</sup>. Selon la même source, son successeur Geoffroy de Champallement (1054-1076) concentra essentiellement ses efforts sur la partie supérieure de l'édifice, faisant orner le rond-point de peintures figurant les saints évêques d'Auxerre et procédant en 1057 à la consécration du chœur <sup>19</sup>. Robert de Nevers (1077-1084) fit élever les deux clochers et, on l'a vu, fit aménager dans la crypte deux entrées supplémentaires <sup>20</sup>.
- 11 Selon l'investigation des restaurateurs, l'enduit qui supporte les peintures romanes de la chapelle d'axe «couvre directement la maçonnerie de la voûte, et se trouve identiquement posé à même la pierre sur les parois verticales <sup>21</sup>». Il s'agit donc du premier décor ornant cet espace. L'iconographie des peintures est connue: l'abside, aujourd'hui recouverte d'un décor gothique, devait recevoir à l'origine une représentation du Christ en majesté. La voûte est ornée d'une grande croix gemmée, portant au centre le Christ cavalier au nimbe crucifère et, dans les cadres formés par la croix, quatre anges cavaliers. Les peintures de la paroi nord sont presque totalement effacées ; seuls le visage nimbé et les ailes d'un ange sont encore lisibles. En face, les peintures du mur sud sont dédiées à la représentation apocalyptique de la femme attaquée par le dragon et défendue par saint Michel (*Apoc* 12, 1-6). Le décor se poursuivait sur la travée du déambulatoire précédant la chapelle. Ici, sur la partie nord de la paroi orientale, apparaît un motif partiellement effacé que je propose d'identifier avec un cinquième ange cavalier se dirigeant vers l'entrée de la chapelle (fig. 3). Si la logique symétrique était respectée, l'ange pouvait être accompagné d'un motif identique sur la partie sud de la paroi orientale.



Fig. 3 – Cathédrale d'Auxerre, travée centrale, paroi est, partie nord : ange cavalier (cl. L. di Berardino).

- 12 L'ensemble de la composition semble renvoyer au texte apocalyptique: outre la scène de la femme attaquée par le dragon, l'image du Christ à cheval, entouré de l'armée des anges, traduit en effet le passage 19, 11 du texte johannique: « Je vis le ciel ouvert; et voici un cheval blanc, et son cavalier s'appelle Vérité et Justice; (...) Les armées du ciel le suivent sur des chevaux blancs, vêtus de lin blanc et pur.»
- 13 Le motif du Christ cavalier entouré de l'armée angélique, conforme au récit johannique, apparaît fréquemment dans les manuscrits dès l'époque carolingienne. En revanche, l'association du Christ cavalier et de la croix gemmée échappe à la référence textuelle et, de fait, sa représentation figurée ne semble pas avoir été reproduite ailleurs qu'à Auxerre<sup>22</sup>.
- 14 La vision de la croix apparaît toutefois dans le récit de la seconde Parousie selon saint Matthieu (24, 30) : l'apparition céleste du « *signum Filii hominis* », annonçant l'avènement du Jugement dernier, est unanimement interprétée par la tradition exégétique comme étant le *signum crucis aut vexillum triumphantis*. Cette interprétation est aussi admise par l'iconographie médiévale : la croix, signe du Fils de l'homme (le Christ), apparaît dans certaines scènes du Jugement, comme sur les portails de Beaulieu ou de Burgfelden<sup>23</sup>. À Auxerre, la grande croix gemmée se déployant sur toute l'étendue de la voûte traduit parfaitement la vision cosmique du récit parousiaque. En outre, la présence du « Fils de l'homme » au centre de la croix, entouré de quatre anges répartis sous les bras de celle-ci, semble correspondre à la suite du récit: annoncé par son Signe, le Fils de l'homme (le Christ) viendra à son tour, «sur les nuées célestes, avec grande vertu et majesté. Il enverra ses anges avec leur trompette et leur voix forte, et par cette voix ils rassembleront les élus des quatre vents de la terre, du sommet au bas des cieux » soit, selon l'exégèse communément admise, aux quatre parties du monde. Et cette dimension cosmique du monde organisé en quatre directions cardinales correspond, selon la tradition patristique, aux quatre bras de la croix embrassant l'ensemble de l'univers et de la création<sup>24</sup>.

- 15 Il est donc vraisemblable qu'à Auxerre, l'iconographie se développant sur la voûte de la chapelle de la Sainte-Trinité emprunte ses motifs aux deux récits apocalyptiques. D'ailleurs, comme l'indique Yves Christe, ce type de compénétration est une réalité fréquente dans la tradition iconographique médiévale même si, ici, le choix des épisodes associés (tirés de Mt 24, 30 et Jn 19, 11) est rare, voire unique <sup>25</sup>.
- 16 J'aimerais à présent revenir sur l'interprétation exégétique donnée au récit johannique du cheval blanc et de son cavalier apparaissant dans le ciel. Le commentaire proposé par Haymon d'Auxerre, composé dans les années 840-860, apparaît exceptionnellement développé, même s'il s'inspire, ici comme pour le reste du texte, d'Ambroise Autpert. Haymon voit dans le ciel apocalyptique une figure de l'Église des élus qui s'ouvrit après l'Ascension du Christ, lorsque le Saint-Esprit fut envoyé aux apôtres, signalant le début de leur prédication. Quant au cheval blanc et son cavalier, ils sont pour Haymon la représentation de la double nature du Christ, divine et humaine :
- « la divinité chevauche le cheval, lorsque le Verbe de Dieu unit en lui-même la chair et l'âme humaines. Mais autre est le cheval, autre est le cavalier, car le cheval est un animal, le cavalier est un homme, celui-ci ne « tombe » pas dans le Seigneur, dans lequel ne sont pas deux personnes, mais une seule, cependant en deux substances. En effet, de même que l'homme associe fermement l'âme et la chaire, l'homme est Un, de même le Christ est Un, tenant fermement ensemble l'âme, la chair et la divinité, en une seule et même personne de deux substances maintenues ensemble. Or le même cheval, auquel préside la divinité du Verbe, est blanc car assurément dans cet homme élevé [*assumpto* = dont la nature humaine est élevée à la divinité], ne se trouve aucune tache de péché. (...) Le ciel ouvert, on aperçoit le cheval blanc et le cavalier car l'Église prêchant, l'humanité du Christ et sa divinité sont manifestées aux nations <sup>26</sup>. »
- 17 La conception d'une double nature du Christ, qui unit en une seule personne la divinité à l'âme et à la chaire humaine, est proclamée dès le IV<sup>e</sup> siècle en réaction aux déviances niant l'humanité du Christ, notamment lors du concile de Chalcédoine (451). Les *Statuta Ecclesiae antiqua*, composés vers la fin du V<sup>e</sup> siècle dans le sud de la Gaule, confessent la croyance en la Trinité une et indivisible, l'incarnation du Christ et sa double nature, la Passion, la mort et la Résurrection corporelle du Christ, l'unité et l'identité de Dieu comme auteur de l'Ancien et du Nouveau Testament, la Rédemption par le baptême et l'eucharistie. Cette profession de foi sera dès lors régulièrement prononcée, notamment par les évêques lors de leur intronisation, ou en réaction face à des déviances hérétiques <sup>27</sup>.
- 18 C'est peut-être la raison du discours prononcé par Gerbert d'Aurillac en 991, lors de son intronisation en tant qu'archevêque de Reims. Dans cette déclaration qui semble s'inspirer des *Statuta Ecclesiae antiqua* <sup>28</sup>, le futur pape développe tout particulièrement l'aspect christique de la profession traditionnelle, proclamant sa foi en l'incarnation du seul Verbe, l'unité de l'âme et de la chaire humaine avec la nature divine, la foi dans le Verbe créateur de l'univers avec le Père et le Saint-Esprit, la passion, la mort et la résurrection de son âme et de son corps, état dans lequel il viendra juger les vivants et les morts <sup>29</sup>. Quelques années plus tard, peu avant 1007, dans un milieu proche de Gerbert, Fulbert de Chartres adresse à un certain Adeodatus son *Traité sur la Trinité, le baptême et l'eucharistie*, dans lequel il s'oppose aux hérésies d'Arius et de Nestor en affirmant la double nature du Christ, divine et humaine <sup>30</sup>. Or, Robert-Henri Bautier identifie Adeodatus à Theodatus, chantre de l'école épiscopale d'Orléans mort en 1019, dont l'enseignement peu orthodoxe donna lieu à une exceptionnelle répression : en 1022, lors du concile présidé par Robert le Pieux, plusieurs membres de

l'école, dont Lisoie, successeur d'Adeodatus/Theodatus, sont convaincus d'hérésie et condamnés au bûcher.

- 19 Si la nature des propos hérétiques tenus par le haut clergé orléanais est difficile à établir avec précision, il semblerait que la question de la double nature du Christ en était un point essentiel. À l'issue du concile, l'abbé Gauzlin de Fleury se voit obligé de définir les limites de l'orthodoxie en reprenant littéralement la profession de foi de Gerbert et sa position sur la double nature du Christ : proche de l'école orléanaise, il craignait de se voir assimilé aux hérétiques <sup>31</sup>.
- 20 L'hérésie mit en cause le haut clergé lettré appartenant au proche entourage de Robert le Pieux, dans une ville qu'il avait choisi pour capitale <sup>32</sup>. Le récit de cette grave affaire est mentionné dans le cartulaire de l'abbaye Saint-Père de Chartres <sup>33</sup> et rapporté avec plus ou moins de détails par André de Fleury <sup>34</sup>, Adémar de Chabannes <sup>35</sup> et Raoul Glaber <sup>36</sup>. Ce dernier, directement informé de l'affaire par l'évêque Oury d'Orléans après son retour de Jérusalem en 1035, compose son récit vers 1036, alors qu'il séjourne à Saint-Germain d'Auxerre <sup>37</sup>. Au même moment, les sources nous informent que l'évêque Hugues de Chalon, lui-même rentré de Jérusalem en 1037, occupa les dernières années de sa vie, qui prit fin en 1039 ou en 1041, à « embellir avec une grande application » la cathédrale « qu'il avait jadis enrichie de constructions ».
- 21 Hugues était un des plus fidèles soutiens du roi Robert le Pieux. Fils unique du comte de Chalon Lambert, il lui succède à la tête du comté dès 987. En 999, il est élu évêque d'Auxerre, avec le soutien du roi Robert. Très vite, il est mêlé à la guerre de succession du duché de Bourgogne, soutenant dans ce conflit le roi opposé à l'autre prétendant au titre, Otte-Guillaume <sup>38</sup>. Durant les premières années du conflit, qui dura douze ans, le comté d'Auxerre est le théâtre principal des affrontements, l'évêque Hugues étant alors contraint de se retirer dans son comté de Chalon <sup>39</sup>. En 1003 et en 1005, Auxerre étant restée fidèle au comte Landri et à Otte-Guillaume, les troupes royales assiègent la ville et tentent, en vain, d'envahir l'abbaye de Saint-Germain. Au terme de cette première phase de conflit (1005), le comte de Chalon agit comme principal conseiller du roi, s'occupant en premier lieu des affaires bourguignonnes : c'est sous l'instigation royale qu'il organise, dans son comté de Chalon ou dans l'évêché d'Auxerre, les conciles visant à rétablir la paix dans le duché <sup>40</sup>. Entre 1019 et 1021, une première réunion est organisée à Verdun-sur-le-Doubs, dans le Chalonnais. Le concile d'Héry, organisé dans un château appartenant à l'abbaye de Saint-Germain, est présidé par le roi lui-même, en présence de nombreux seigneurs, laïques et ecclésiastiques, le duché étant alors définitivement attribué à Robert le Pieux. Les sources attestent en outre que l'évêque tint encore d'autres conciles, dans les *pagi* de Dijon, Beaune et Lyon, ainsi qu'à Auxerre en 1033 <sup>41</sup>.
- 22 Vers la même époque, en 1030, il est présent à Argilly, près de Beaune, où il ratifie les donations faites par le roi Robert en faveur de l'abbaye Saint-Hippolyte de Combertault <sup>42</sup>. Située à la limite du comté de Chalon, l'abbaye, qui appartenait à l'Église de Chalon, s'élevait peut-être sur des terres relevant de l'héritage maternel du comte Hugues <sup>43</sup>. Les reliques de saint Hippolyte, dont le culte est généralement associé à celui du martyr Laurent <sup>44</sup>, furent sans doute données à Combertault par Robert le Pieux : cédées à l'abbaye de Saint-Denis au courant du VIII<sup>e</sup> siècle, elles gagnent au début du XI<sup>e</sup> siècle un nouveau sanctuaire, construit par le roi Robert sur la rive gauche à Paris <sup>45</sup>. De là, une partie des reliques a pu parvenir en Beaunois, ce transfert participant ainsi à la réactivation d'un culte alors peu diffusé en Bourgogne et dans le royaume.



- 23 Les études menées sur l'église de Combertault s'accordent pour dater l'édifice actuel des années 1030-1040, soit au cours d'une période qui correspond à la donation de 1030 et, sans doute, à la fondation de l'abbaye<sup>46</sup>. En revanche, les auteurs datent avec difficulté les peintures découvertes en 1989 dans le chœur et l'abside de l'église, leur attribuant tantôt, en raison « des raffinements un peu maniérés », une datation dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, voire au début du siècle suivant, tantôt une datation antérieure à 1070/1080, période qui voit l'abbaye réduite au rang de simple prieuré<sup>47</sup>.
- 24 En l'absence d'une étude approfondie des peintures, on constate toutefois que celles-ci ont été réalisées par deux ateliers distincts, le premier œuvrant dans le chœur, le second, plus expérimenté, au niveau de l'abside, tous deux faisant recours à un même usage des tons ocre jaune, ocre rouge et blanc. Or, si dans l'état de nos connaissances, le style des peintures du chœur ne trouve aucun équivalent, celles du sanctuaire sont si proches des peintures de la cathédrale d'Auxerre que l'on peut affirmer, dans les deux cas, l'intervention du même atelier ou du moins d'ateliers apparentés<sup>48</sup>. La comparaison entre les motifs les mieux conservés des peintures tels que, à Auxerre, les figures représentées sur la voûte de la chapelle et, à Combertault, le buste de l'ange resté visible dans le cul-de-four ou les figures situées dans les arcatures aveugles de l'abside, suffit à nous en convaincre. À l'aide d'une palette de couleurs essentiellement réduite à l'ocre rouge, à l'ocre jaune et au blanc, les visages sont dessinés selon un procédé parfaitement identique (fig. 4 et 5) : peints en rose, les larges yeux s'étirent en amande, les traits étant indiqués à l'ocre rouge et délicatement surlignés au trait blanc. Les plumes des longues ailes bicolores, blanches et ocre rouge, sont soulignées par de fins traits blancs.



Fig. 4 – Cathédrale d'Auxerre, chapelle axiale, voûte, détail : ange cavalier (cl. L. di Berardino).

Fig. 5 – Église de Combertault, détail de l'abside : ange ((cl. L. di Berardino).



- 25 Les paumes des mains aux longs doigts serrés sont pareillement hachurées d'une succession de stries en demi-cercle ; les silhouettes, délicates, sont dotées de tailles extrêmement fines, mises en valeur par un pan de vêtement s'enroulant autour d'elles. Les chevaux écartelant saint Hippolyte, d'allure certes plus grossière que ceux d'Auxerre, présentent néanmoins des points de comparaison intéressants, à tel point que l'on peut se demander si le fameux repentir visible dans la cathédrale n'a pas pour origine une interprétation erronée d'un modèle proche de celui de Combertault (fig. 6 et 7). Le cheval

situé en retrait, peint d'une couleur moins dense que son compagnon situé au premier plan, n'est visible que par ses oreilles et son museau.



Fig. 6 – Cathédrale d'Auxerre, chapelle axiale, centre de la voûte : le cheval du Christ (cl. L. di Berardino).

Fig. 5 – Église de Combertault, abside, bas de paroi : chevaux écartelant saint Hippolyte ((cl. L. di Berardino).



- 26 Cette étude a donc permis, dans un premier temps, de démontrer que la datation généralement proposée pour les peintures de la cathédrale, soit autour de 1100, ne repose sur aucun argument décisif, ni d'un point de vue des sources écrites, ni d'un point de vue archéologique. En revanche, la convergence des indices semble suggérer une datation précoce des peintures qui correspond, sans doute, aux dernières années du règne d'Hugues de Chalon, décédé en 1039 ou 1041. Homme de guerre, le puissant comte de Chalon et proche conseiller du roi Robert le Pieux est aussi un évêque pieux, qui œuvra à la reconstruction ecclésiastique et monastique en Auxerrois. Non seulement il entreprit et sans doute acheva avec une rapidité exceptionnelle la construction ambitieuse de sa cathédrale, élevée en pierres de taille qu'il prit soin de décorer (1023-v. 1035)<sup>49</sup>, mais procéda aussi à la reconstruction, sur son domaine, de l'église Sainte-Eugénie à Varzy et à la fondation de l'église Saint-Laurent à Cosne et lança la construction de l'église Sainte-Marie à Auxerre<sup>50</sup>. À sa mort, l'évêque offre à son Église les importants châteaux de Cosne et Varzy, ainsi que la Puisaye, dans le sud Auxerrois<sup>51</sup>.
- 27 Le contenu de l'hérésie d'Orléans et la formidable répression organisée par le roi lui-même, étaient certainement connus de son plus fidèle soutien, Hugues de Chalon. Selon toutes évidences, le tragique épisode cachait un conflit d'ordre politique, opposant les partisans du comte de Blois et ceux du roi, mais aussi les partisans de la trêve de Dieu, promue par les clunisiens, et les évêques traditionalistes et acquis aux intérêts de l'empereur<sup>52</sup>. En tant que fervent propagateur de la paix en Bourgogne, proche des clunisiens<sup>53</sup>, Hugues de Chalon ne pouvait que suivre la position intransigeante de Robert le Pieux face aux hérétiques, même si ces derniers étaient introduits dans l'entourage du roi, et condamner les propos déviants. Or, l'hérésie reste vivace tout au long de la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle et ne sera provisoirement abattue qu'au concile de Reims en 1049, présidé par le pape Léon IX qui s'inquiète de la prolifération des déviances en Gaule<sup>54</sup>. En outre, à partir de 1036, Raoul Glaber, alors présent à Auxerre, se plonge dans la bibliothèque de l'école où il découvre les auteurs néoplatoniciens et s'applique à décrire et commenter les manifestations hérétiques de son temps<sup>55</sup>.
- 28 Lorsque, au début du XI<sup>e</sup> siècle, le *Commentaire* d'Haymon est redécouvert par les clunisiens présents à Saint-Germain, où ils ont introduit la réforme (987), Hugues de Chalon avait à disposition un texte conforme à la position de l'Église et de ses alliés, le roi, Cluny et les réformateurs et dont la force figurative en faisait une source d'inspiration idéale pour le décor de la chapelle de la Trinité, qui fonctionnait en réalité en tant que chapelle privée, strictement réservée à l'évêque et à son entourage<sup>56</sup>. Pour réaliser son projet, il fit venir de la région de Combertault un atelier déjà expérimenté, et dont il avait pu voir les œuvres en se rendant sur ses terres en Beaunois ou dans son comté de Chalon.

---

## NOTES

1. La date du décès d'Hugues de Chalon diffère : 1039, selon J. LEBEUF, *Mémoires concernant l'histoire civile et ecclésiastique d'Auxerre et de son ancien diocèse continués jusqu'à nos jours par*

- A. Challe, M. Quantin, Auxerre/Paris, t. 1, 1848, p. 260 et 1041, selon M. SOT (dir.), *Les gestes des évêques d'Auxerre* [désormais cité *Gesta*], Paris, t. 1, 2002.
2. *Gesta*, t. 1, p. 252-253 : « De son temps la cité d'Auxerre fut la proie d'un incendie fatal, qui réduisit en cendres ce qu'avait fait la main de l'homme, à l'exception de l'église du saint martyr Alban, qu'avait édifiée saint Germain. C'est alors que s'effondra complètement l'église principale du protomartyr Étienne que l'évêque s'empressa de reconstruire plus grande et munie de cryptes voûtées, en pierres de taille car auparavant elle était faite d'une maçonnerie trop fragile et de petites pierres. Quand on eut relevé l'église, la cité fut de nouveau incendiée mais le nouvel édifice resta debout. » A. CHALLE, *Histoire de l'Auxerrois*, Paris, 1878, p. 114-115 ; R. LOUIS, *Autessiodurum christianum. Les églises d'Auxerre des origines au XI<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1952, p. 110-124.
3. C. SAPIN (dir.), *Peindre à Auxerre au Moyen Âge, IX<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles. 10 ans de recherche à l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre et à la cathédrale Saint-Étienne d'Auxerre*, Paris, 1999, p. 225 ; C. SAPIN (dir.), *Auxerre (Yonne). Crypte de la cathédrale Saint-Étienne. Études archéologiques*, 2007, DRAC/SRA de Bourgogne, décembre 2007, p. 7.
4. *Cartulaire de Saint-Cyr de Nevers*, éd. R. DE LESPINASSE, Nevers/Paris, 1916, p. 103-104, n° 59. Voir aussi C. SAPIN (dir.), *La cathédrale de Nevers, du baptistère paléochrétien au chevet roman (VI<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles)*, Paris, 1995.
5. *Gesta*, t. 2, p. 58-59.
6. C. SAPIN (dir.), *Auxerre (Yonne)...*, *op. cit.*
7. *Gesta*, t. 1, p. 284-285.
8. *Gesta*, t. 2, p. 58-59.
9. *Gesta*, t. 2, p. 128-130.
10. C'est aussi l'avis de Christian Sapin, cf. ID., *Auxerre (Yonne)...*, *op. cit.*, p. 42.
11. *Peindre à Auxerre...*, *op. cit.*, p. 232.
12. V. ROSSIGNOL, « Les débuts de la polychromie romane en Bourgogne », in *Édifices et peintures aux IV<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles*, Auxerre, 1994, p. 125-134, passage d'ailleurs cité par E. CADET, *Peindre à Auxerre...*, *ibid.*, p. 232, note 366, qu'elle contredit.
13. *Gesta*, t. 2, p. 58-59.
14. P. DESCHAMPS, « Les peintures murales de la cathédrale d'Auxerre », *Congrès archéologique de France, 116<sup>e</sup> session (Auxerre, 1958)*, Paris, 1959, p. 56-59.
15. Don DENNY, « A Romanesque Fresco in Auxerre Cathedral », *Gesta*, 25/2 (1986), p. 197-202 et les travaux cités de Christian Sapin et Juliette Rollier-Hanselmann. A. Labbé hésite pour sa part à dater les peintures du temps d'Hugues de Chalon ou de Geoffroy de Champallement (1052-1076), sans toutefois donner d'arguments décisifs: cf. « Contribution à l'interprétation de la fresque du Christ à Cheval de la crypte de la cathédrale Saint-Étienne d'Auxerre », *Bulletin de la Société des fouilles archéologiques et des monuments historiques de l'Yonne*, 3 (1986), p. 73-79 et 4 (1987), p. 57-68.
16. R. LOUIS, *Autessiodurum christianum...*, *op. cit.*, p. 122 : « il s'agit là de peintures d'autels, disparues irrémédiablement avec des autels eux-mêmes et qu'on aurait bien tort de chercher sur les parois d'une partie quelconque des cryptes. Le texte des *Gesta* ne permet donc pas d'attribuer la fresque du Christ à cheval, peinte à la voûte de la chapelle de la Trinité, à Humbaud plutôt qu'à Geoffroy de Champallement ou à un autre évêque du XI<sup>e</sup> siècle. »
17. Voir par exemple l'autel peint encore en place dans l'oratoire Saint-Benoît à Civate.
18. *Gesta*, t. 1, p. 254-256.
19. *Gesta*, t. 1, p. 264-277.
20. *Gesta*, t. 1, p. 284-285.
21. B PALAZZO-BERTHOLON, *Peindre à Auxerre...*, *op. cit.*, p. 242.
22. Le Christ accompagné des anges cavaliers apparaît dès le IX<sup>e</sup> siècle, par exemple dans les Apocalypses de Trèves (*Stadtbibliothek*, cod. 31, fol. 64), Oxford (*Bodleian Library*, 352, fol. 11v) et de Cambrai (*Bibliothèque municipale*, 386, fol. 36), ou dans les *Beatus*. Lorsque le Christ ou sa

manifestation apparaissent au centre de la croix, il est dissocié du motif du cheval : à Chalivoy-Milon (Cher, 2<sup>e</sup> quart du XI<sup>e</sup> siècle), l'Agneau apparaît au milieu d'une grande croix gemmée. Dans la grotte du Sauveur, à Vallerano (Campanie, X<sup>e</sup> siècle), le Christ seul est peint dans l'abside, au centre de la croix.

23. Y. CHRISTE, *La vision de Matthieu (Matth. XXIV-XXV). Origines et développement d'une image de la Seconde Parousie*, Paris, 1973.

24. Par exemple saint Augustin, éd. PL 35, col. 1949 ; PL 38, col. 371 et PL 38, col. 903 ; JEAN SCOT, *liber versuum plurimorum*, éd. PL 122, col. 1222c : « *Ecce crucis lignum quadratum continet orbem, In quo pendeat sponte sua Dominus...* » ; BÈDE, *Opera homelítica*, 2, 23, éd. CC 122, p. 355 et 204-208 ; HONORIUS AUGUSTODUNENSIS, *Speculum Ecclesiae*, éd. PL 172, col. 946 B-C et 1125 D ; GERHOF DE REICHERSPERG, éd. PL 193, col. 1066B ; RICHARD DE SAINT-VICTOR, éd. PL 196, col. 524.

25. Y. CHRISTE, *La vision de Matthieu...*, op. cit.

26. PL 117, col. 1171 C-D : « *Per equum album, corpus et animam Christi intelligere debemus: per sessorem autem equi, divinitatem Verbi, quae praesidet suae humanitati. Hunc autem equum tunc divinitas ascendit, quando Verbum Dei humanam sibi carnem et animam suscipiendo univit. Sed cum aliud sit equus, aliud equester, quia equus est animale, equester est homo, non hoc in Dominum cadit, in quo non sunt duae personae, sed una, in duabus tamen substantiis. Sicut enim homo ex anima et carne constans, unus homo habetur, ita ipse ex anima et carne constans et divinitate, unus est Christus, in una eademque persona ex duabus constans substantiis. Bene autem ipse equus, cui divinitas Verbi singulariter praesidet, albus esse describitur, quia videlicet in homine illo assumpto, nullius peccati offuscatio invenitur. (...) Coelo itaque aperto, equus albus et sessor spicitur, quia Ecclesia praedicante, humanitas Christie jusque divinitas gentibus manifestatur.* »

27. C. MUNIER, *Les Statuta Ecclesiae antiqua*, Paris, 1960.

28. R.-H. BAUTIER, « L'hérésie d'Orléans et le mouvement intellectuel au début du XI<sup>e</sup> siècle, documents et hypothèses », in *Actes du 95<sup>e</sup> Congrès national des sociétés savantes (Reims, 1970)*, t. 1, Paris, 1975, p. 63-88, repris dans *Recherches sur l'histoire de la France médiévale, des Mérovingiens aux premiers Capétiens, VIII*. Parmi l'importante bibliographie sur l'hérésie des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles, on privilégiera les études suivantes : I. DA MILANO, « Le eresie popolari del secolo XI nell'Europa occidentale », in *Studi gregoriani*, 2 (1947), p. 43-89 ; J.-P. POLY et E. BOURNAZEL, *La mutation féodale X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 2004.

29. « *Incarnationem divinam, non in Patre, neque in Spiritu sancto, sed in Filio tantum credo, ut qui erat in divinitate Dei Patris Filius, ipse fieret in homine hominis matris filius, Deus verus ex Patre, homo verus ex matre. Carnem ex matris visceribus habentem, et animam humanam, rationalem, simul in eo utriusque naturae, id est hominem et Deum, unam personam, unum Filium, unum Christum, unum Dominum creaturarum omnium quae sunt et auctorem, et dominum, et rectorem cum Patre et Spiritu sancto confiteor...* » Selon Robert-Henri Bautier, Gerbert cherchait par cette déclaration à se défendre des accusations portées par ses ennemis, qui jugeaient son enseignement peu conforme aux préceptes de l'Église ou pouvant donner lieu à des déviations condamnables, cf. « L'hérésie d'Orléans... », *ibid.*

30. PL 141, col. 197-198.

31. ANDRÉ DE FLEURY, *Vie de Gauzlin, abbé de Fleury*, éd. et trad. R.-H. BAUTIER et G. LABORY, Paris, 1969, p. 98-103. Dans sa confession, l'abbé Gauzlin développe tout particulièrement l'aspect de la Trinité et de la double nature du Christ : « (...) Je crois que l'Incarnation divine n'est pas dans le Père, ni dans le Saint-Esprit, mais seulement dans le Fils de sorte que celui qui était dans la divinité le Fils de Dieu le Père s'est fait lui-même dans sa nature humaine le fils de la mère de l'Homme, vrai Dieu issu du Père, vrai homme issu de la mère, ayant une chaire issue des entrailles maternelle et une âme humaine raisonnable. Je confesse qu'en lui est une seule et même personne de l'une et l'autre nature, homme et Dieu à la fois, un seul Fils, un seul Christ, un seul Seigneur, le Créateur, Seigneur et maître, avec le Père et le Saint-Esprit, de toutes les créatures qui sont (...) »

32. L'hérétique Étienne, qui brûla sur le bûcher, était le confesseur de la reine Constance. Avec Lisoie, chantre de Sainte-Croix, ils jouissaient d'un grand crédit auprès du roi et de la cour, cf. R.-H. BAUTIER, «L'hérésie d'Orléans...», *op. cit.*
33. Compilé entre 1060 et 1068, publié par GUÉRARD, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Père de Chartres*, Paris, 1840, n° 1060-1061 (p. 109-115) et *Recueil des historiens de la France*, éd. M. BOUQUET, Poitiers, 1876, t. 10, p. 536-539.
34. *Vie de Gauzlin...*, *op. cit.*, p. 98.
35. ADÉMAR DE CHABANNES, éd. J. CHAVANON, Paris, 1897, p. 184 ssq.
36. RAOUL GLABER, *Histoires*, livre III, éd. M. ARNOUX, Turnhout, 1996, p. 187-193.
37. RAOUL GLABER, *Histoires...*, *ibid.*, p. 187 (n. 72) et p. 13.
38. Pour la période et Hugues de Chalon : *Gesta*, t. 1, p. 246-252 ; M. CHAUNEY, « Deux évêques bourguignons de l'an Mil : Brunon de Langres et Hugues I<sup>er</sup> d'Auxerre », *Cahiers de civilisation médiévale*, 21 (1978), p. 385-393 ; Y. SASSIER, *Recherches sur le pouvoir comtal en Auxerrois du x<sup>e</sup> au début du XII<sup>e</sup> siècle*, Auxerre, 1980 ; J. RICHARD, *Les ducs de Bourgogne et la formation du duché du XI<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle*, Genève, 1986 ; J. LEBEUF, *Mémoires concernant...*, *op. cit.*, p. 251-260 ; A. CHALLE, *Histoire de l'Auxerrois...*, *op. cit.*, p. 100-102.
39. *Gesta*, t. 1, p. 246 : « Souvent empêché d'accéder à son propre siège épiscopal, il se contenta de résider sur la terre paternelle... »
40. Voir en particulier D. BARTHÉLEMY, *L'an Mil et la paix de Dieu. La France chrétienne et féodale 980-1060*, Paris, 1990 ; H.-W. GOETZ, «La paix de Dieu en France autour de l'an Mil : fondements et objectifs, diffusion et participants », in M. PARISSÉ et X. BARRAL I ALTET (dir.), *Le roi de France et son royaume autour de l'an Mil*, Paris, 1992, p. 131-145.
41. *Gesta*, t. 1, p. 252-253 : « Similiter et per diversa loca vel in pagis Divionense et Belnense atque Lugdunense concilia sepius celebrari fecit. » *Auxerre : Ex Chronico brevi Autissiodorensis*, in *Recueil des historiens...*, *op. cit.*, t. 10, p. 292 : « Anno MXXXIII, (...) Factum est concilium de pace in hac urbe. »
42. M. CHAUME et G. CHEVALIER, *Prieurés et dépendances de Saint-Bénigne de Dijon, des origines à 1300*, Dijon, 1943, t. 1, p. 79-81 (n° 296).
43. Aelis, descendante du comte de Beaune et d'Avallon, transmet à son fils Hugues des possessions situées dans le sud de l'Auxerrois (la Puisaye, Cosne et Varzy) ainsi que des terres situées dans le pagus de Beaune et autour de Gevrey. Y. SASSIER, *Recherches sur le pouvoir...*, *op. cit.*, p. 24-30. Voir aussi J. RICHARD, «Origines féodales. Les Chalon, les Vergy et la Puisaye d'après une charte du XI<sup>e</sup> siècle », *Annales de Bourgogne*, 18 (1946), p. 112-119.
44. L. RÉAU, *Iconographie de l'art chrétien*, Paris, 1958, t. 3/2, p. 651-653.
45. J. GASTON, *Une paroisse parisienne avant la Révolution. Saint-Hippolyte. Contribution à l'histoire religieuse et artistique de l'ancien Paris*, Paris, 1908 et compte rendu dans A. BOINET, *Bibliothèque de l'école des chartes*, 70 (1909), p. 119-120.
46. A. COLOMBET et P. GRAS, «L'église de Combertault », *Mémoires de la Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or*, 24 (1959), p. 141-158 ; F. DIDIER, « L'église Saint-Hippolyte de Combertault », *Congrès archéologique de France, 152<sup>e</sup> session (Côte-d'Or, 1994)*, Paris, 1997, p. 101-110.
47. F. DIDIER, « L'église Saint-Hippolyte... », *ibid.*, p. 108.
48. Emanuelle Cadet a elle aussi reconnu les parentés évidentes entre ces deux peintures. *Peindre à Auxerre...*, *op. cit.*, p. 259-260. Ces rapprochements, qui nous paraissent évidents, sont toutefois remis en cause par Alexandre Gordine qui prétend, en revanche, découvrir des points de comparaison décisifs entre les peintures de la cathédrale et celles, très fragmentaires et presque illisibles, découvertes dans la salle capitulaire. A. GORDINE, « Les peintures romanes de la cathédrale d'Auxerre. Nouvelles observations », *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, 13 (2009), p. 171-197 [<http://cem.revues.org/index11062.html>].

49. Il semblerait que l'édifice fut pratiquement achevé avant sa mort, puisque, dans les dernières années de sa vie, il offre à la cathédrale deux grandes cloches, qui, logiquement, devaient venir s'installer dans les clochers, cf. *Gesta*, t. 1, p. 258.

50. . *Gesta*, t. 1, p. 258-261.

51. Y. SASSIER, *Recherches sur le pouvoir...*, *op. cit.*, p. 45, n. 186.

52. Comme l'indiquent J.-P. Poly et E. Bournazel (*La mutation...,op. cit.*), la prédication des hérétiques, violemment dénoncée par le «parti des moines», n'est considérée par les évêques traditionalistes comme un danger secondaire, peut-être même utile pour contrebalancer l'«idolâtrie» et l'«anthropomorphisme» que charrie à leurs yeux le mouvement de Paix.

53. Au début du XI<sup>e</sup> siècle, il offre l'abbaye de Paray-le-Monial, fondée par son père Lambert, à Cluny ; dès 1016, il devient l'avoué de Saint-Bénigne de Dijon et, en 1019, celui de Saint-Philibert de Tournus, cf. Y. SASSIER, *Recherches sur le pouvoir...*, *op. cit.* À la fin du X<sup>e</sup> siècle, il soutient la reconstruction du monastère de Moultiers, réalisée par l'abbaye de Saint-Germain, et procède à sa consécration, cf. *Gesta*, t. 1, p. 252-255.

54. J.-P. POLY et E. BOURNAZEL, *La mutation...,op. cit.*

55. *Saint-Germain d'Auxerre. Intellectuels et artistes dans l'Europe carolingienne, IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles*, Auxerre, 1990. Son exposé sur la cosmologie et l'ordre du monde qu'il insère au début de son premier livre s'inspire de Maxime le Confesseur et de Jean Scot Érigène, dont les ouvrages sont réunis à la bibliothèque de l'abbaye.

56. Contrairement à ses successeurs et prédécesseurs, Hugues de Chalon est directement investi dans les affaires de l'abbaye: il intervient lors de l'élection de l'abbé Thealdus, successeur d'Achard en 1024, cf. Y. SASSIER, *Recherches sur le pouvoir...*, *op. cit.*

---

## INDEX

**Index géographique** : France/Auxerre

**Mots-clés** : cathédrale, peinture